



Ordre du jour du Conseil communal du mardi 22 décembre 2020 à 19h45

1. - Communications ;
2. - Modification du tracé de voirie - Acquisition d'une emprise (23m²) à titre gratuit dans le cadre d'un futur permis d'urbanisme, rue du Docteur Keppenne à 4453 VILLERS-ST-SIMEON ;
3. - Asbl ACG – Reprise de l'association – Décision ;
4. - Reprise de l'asbl ACG – Adoption des nouveaux statuts – Décision ;
5. - Reprise de l'asbl ACG – Désignation des membres de l'assemblée générale – Décision ;
6. - Personnel communal – Règlement de travail – Article 23 – Mise à jour – Décision ;
7. - Motion visant à soutenir le dynamisme commercial dans le contexte de la crise sanitaire – Décision ;
8. - Sécurité routière – Zones d'évitement rue Toussaint à Fexhe-Slins - Décision ;
9. - Appel à projet Wallonie cyclable – Projet Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 – Décision ;
10. - Appel à projet 2022-2023 – Programme Prioritaire des Travaux – Décision ;
11. - Enseignement – Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Lantin à partir du 30 novembre 2020 – Ratification ;
12. - Asbl AGISCCJ – Budget pour l'exercice 2021 – Décision ;
13. - Rapport annuel sur les synergies entre les administrations de la commune et du CPAS - Décision ;
14. - CPAS de Juprelle – Budget pour l'exercice 2021 – Décision ;
15. - Fabrique d'Eglise de Juprelle - Nouvelle composition du Conseil de Fabrique – Prise d'acte ;
16. - Finances communales – Taxe sur la distribution des imprimés publicitaires non adressés – Secteur de la restauration et /ou services de type « take away » - Exonération temporaire – Décision ;
17. - Finances communales - Rapport accompagnant le budget de l'exercice 2021 – En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
18. - Finances communales - Budget de l'exercice 2021 – Arrêt ;

HUIS CLOS